

Déclaration du Département synodal chargé des relations de l'Église avec la société et les médias au sujet de la démolition du monastère de la Dîme



Service de communication du DREE, 17.05.2024. Le Département synodal chargé des relations de l'Église avec la société et les médias a publié une déclaration sur la démolition du monastère de la Dîme à Kiev, rapporte le site patriarchia.ru.

Dans la nuit du 17 mai 2024, les autorités de Kiev ont démoli le monastère de la Dîme, bâti à l'emplacement de la première église en pierre de la Rus' antique au X^e siècle. Le monastère de la Dîme était particulièrement vénéré des habitants de Kiev et des orthodoxes du monde entier. Ce fait n'a pas arrêté les autorités de Kiev qui, comme à l'époque de l'athéisme d'État, sous le couvert de la nuit, à l'aide d'équipements techniques lourds et sous la protection d'hommes en armes, ont détruit le bâtiment.

Les habitants de Kiev viennent prier sur l'emplacement de l'église démolie par ceux qui luttent contre Dieu. Les autorités municipales ont agi comme jadis le khan Baty et, quelques siècles plus tard, les serviteurs de l'athéisme d'État.

Les fidèles de l'Église russe, comme ceux de nombreuses autres Églises locales, souffrent de ce nouveau crime commis par les héritiers des militants athées.

Les fidèles du monde entier n'oublieront pas comment, avec la permissivité des forces politiques protégeant les autorités ukrainiennes, et face au silence de la communauté de défense des droits de l'homme, l'Église orthodoxe ukrainienne et son patrimoine spirituel et matériel sont détruits, tandis que ses fidèles sont privés de leurs droits et du droit d'expression.

Les actes des autorités ukrainiennes contre Dieu ne seront pas oubliés. Leurs auteurs en répondront devant le tribunal de l'histoire et le jugement divin.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/91794/>